



BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Individuel

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Vous adhérez au réseau ACEPP en tant que :

			Indiquez votre choix
Membre actif	Vous êtes signataire de la déclaration d'engagement Acepp (voir page 4)	vous serez Électeur en assemblée générale et Éligible au Conseil d'administration et Bureau	<input type="checkbox"/>
Membre associé	Vous n'êtes pas signataire de la déclaration d'engagement Acepp	vous serez Électeur en assemblée générale mais pas Éligible au Conseil d'administration ou au Bureau	<input type="checkbox"/>

Votre cotisation 2025

La cotisation fixe annuelle 35 €
(Cette cotisation comprend un abonnement à La Gazette de l'Acepp pour 1 an)

50 % de cette cotisation est reversée à votre association départementale ou régionale si elle existe dans le cadre du réseau ACEPP.

N'oubliez pas de compléter le Questionnaire (au dos)

Paiement par Chèque :
(Joindre votre règlement à l'ordre de l'ACEPP)

Virement ⁽¹⁾:
(Précisez le code postal et votre nom lors de votre virement)

Date, signature

¹ Banque : Crédit coopératif - IBAN FR76 4255 9100 0008 0028 7769 048 BIC : CCOPFRPPXXX

ACEPP - Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

29, rue du Charolais - 75012 Paris - Tél. : 01.44.73.85.20

Site internet : www.acepp.asso.fr - mel : info@acepp.asso.fr

Qui êtes-vous ?

Comment avez-vous connu l'ACEPP ?

Êtes-vous un parent/ ancien parent d'une association adhérente à l'ACEPP (crèche parentale, halte-garderie, initiative parentale...) OUI NON

Êtes-vous un professionnel/ ancien professionnel d'une association adhérente à l'ACEPP? OUI NON

Indiquez avec qui vous êtes en contact à l'Acepp

Qu'attendez-vous du réseau Acepp ?

Plusieurs choix sont possibles :

Des espaces de réflexions et d'élaboration

La promotion des valeurs du réseau (place des parents, coéducation, citoyenneté, diversité)

Le lien, les échanges avec les autres adhérents

Les services (assurance, mutuelle, accompagnement à la gestion, mutualisation...)

Le soutien, le conseil

L'accompagnement de projets nouveaux

La formation, le ressourcement

Autres, précisez :



Vous pouvez saisir les informations de cette adhésion et payer notamment en ligne par carte bancaire si vous le souhaitez.

Pour les nouveaux adhérents : uniquement en version papier pour la première année.

Avant de commencer, il faut avoir

- L'email associé au compte Acepp (voir point suivant)
- Le budget prévisionnel 2025 (ou à défaut le total des dépenses 2024 - classe 6) pour calculer le montant de l'adhésion (pour les associations déclarées)

Comment calcule-t-on le montant d'adhésion

Pour une association déclarée : $35,00 \text{ €} + 0,002 \times \text{total des dépenses}$

Exemple :

- *le budget de l'association est de 300.000 €*
- **Le montant de l'adhésion est de $35,00 \text{ €} + 600,00 \text{ €} (300000 \times 0,002) = 635 \text{ €}$**

Récupérer l'email de l'association associé à votre compte Acepp

Récupérer l'email que nous avons enregistré dans la base "Acepp" (souvent communiqué via le dernier bulletin d'adhésion). C'est cet email qui sert à vous identifier.

Pour le récupérer :

- Celui-ci figure sur la lettre d'adhésion que vous avez reçue.
- sinon faites une demande par mail à info@acepp.asso.fr en précisant le nom de l'association, le code postal - la réponse peut prendre 24 heures.

S'assurer que vous avez accès à cet email. Toutes les infos et notamment le mot de passe seront envoyées sur cet email.

Se connecter sur son compte : Cliquer sur le lien : [Se connecter](#)

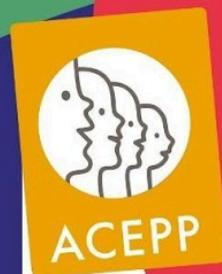
La première fois, vous devrez créer votre compte.



Consultez l'aide : [Pas à pas - Adhérer via la plateforme AssoConnect](#)



La Déclaration d'engagement de l'Acepp®



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Acepp" propose aux Collectifs des repères **autour de la COÉDUCATION, du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION.** Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentalité, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand.

La "Déclaration d'engagement Acepp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable. Cet engagement s'articule autour de **4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.**

AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

Chaque enfant est accueilli dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et la vie sociale.

Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'éveil à l'autre, l'attention, l'entraide et la coopération
- Par l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- Par l'éveil à la nature et le respect de l'environnement

Le Collectif est porté par l'ensemble de leurs actrices et acteurs (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.

En savoir +



AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMEUT :

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coconstruction
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnels
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société »
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique
- La reconnaissance de la place des professionnelles
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles
- Une démarche d'innovations au plus près des familles
- Une implication du Collectif sur son territoire
- La non lucrativité de son activité
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux
- Une démarche de développement durable
- Une implication dans le réseau Acepp

AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

Chaque parent est avant tout parent de son enfant.

Il est accueilli au sein d'un Collectif dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.

Chaque parent rencontre d'autres parents, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

Chaque parent en tant que membre de la communauté d'adultes (professionnels et parents), prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs du Collectif.

Chaque parent, en tant que membre associatif, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à construire leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNEL·LES

L'équipe professionnelle est garante de la mise en œuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :

- Elle veille au premier accueil dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie à la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées
- Elle organise la vie quotidienne en accompagnant chacun vers un bien vivre ensemble
- Elle encourage la participation des parents selon leurs possibilités et choix
- Elle contribue à la vie et à la gestion du Collectif dans une démarche de continuité et de pérennité
- Elle anime le projet d'accueil en le transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnels et partenaires)

Le Collectif organise et garantit :

- Une équipe diversifiée : genre, cultures, âges, formations, expériences...
- Des conditions de travail respectueuses et favorables
- Des temps de réflexion en équipe et avec les parents
- Un accès facile et régulier à la formation

www.acepp.asso.fr